

# BUDGET COMMUNAL 2 NIVEAU- Confirmé



**Prérequis :** Être élu local au moment de la formation.

**Public :** Tous les élus locaux

**Durée :** 6 heures  
1 jour (9h- 16h00)

**Dates :** 2022

**Tarif :** 250 € TTC

## Modalités

### pédagogiques :

1 journée en présentiel  
Jeux de rôles et ateliers de mise en situation  
Diaporama  
Vidéos

### Modalité d'évaluation de la satisfaction

QCM fin de formation  
QCM à froid – J+15

## Objectifs opérationnels et évaluables de la formation :

Conforter ses connaissances budgétaires et comptables  
Appréhender les conséquences des choix budgétaires tout en préservant les équilibres financiers fondamentaux

### Programme

Le budget : rappel des fondamentaux  
Le budget, un outil pour définir l'action publique  
Les grands principes budgétaires  
Exercices pratiques sur l'équilibre budgétaire et la journée complémentaire

### Savoir préparer un budget

Le plan comptable  
Une analyse rétrospective et prospective est-elle indispensable ?  
Focus sur certains éléments budgétaires : amortissements, provisions, rattachements de charges, restes à réaliser  
L'arrêté des comptes, la reprise du résultat  
Quelles sont les règles en matière d'affectation du résultat ?  
Exercices pratiques

### Bien appréhender la capacité d'autofinancement (CAF) et l'endettement

Savoir calculer sa capacité d'autofinancement  
Comment améliorer la CAF ?  
Endettement et ratios obligatoires  
Comment mesurer la santé financière de sa commune ?  
Exercices pratiques de calcul de la CAF et des ratios

### Maîtriser la communication budgétaire

Comment bien préparer le rapport d'orientation budgétaire (ROB) ?  
Le débat d'orientation budgétaire (DOB) : formalisme et objectifs  
Quels sont les intérêts du débat d'orientation et de la communication en matière budgétaire ?  
Incidences d'un vote par chapitre ou par article  
Incidences du vote par nature ou par fonction  
Exercice pratique, mises en situation concernant la communication budgétaire

### Connaître les règles de l'exécution budgétaire

La séparation entre l'ordonnateur et le comptable public  
Quelle coopération entre la mairie et la trésorerie ?  
Comment bien suivre l'exécution du budget ? (Comptabilité d'engagement, tableaux de bord ...)  
Le fonds de compensation de la TVA : pour quelles dépenses et quels bénéficiaires ? Calendrier  
Exercice pratique concernant le suivi de l'exécution du budget

**Modalités d'accès et d'organisation :** Inscription en ligne via mon compte formation élu :

<https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-public/compte-elu>

**Délai d'accès au parcours :** 1 mois à compter de la date d'inscription

**Lieu :** Tulle.

**Accessibilité aux personnes handicapées :** Locaux accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite. Autre handicap : nous consulter

**Thématique :**

Finances/fiscalité/Budget/Comptabilité

Gestion du budget

ELU0504

**Contact :** Isabelle BAUDRY

Tel : 05.55.93.74.43

Email : [Isabelle.baudry@adm19.fr](mailto:Isabelle.baudry@adm19.fr)

**Notre formateur :**

Benoit ROGER, formateur

expert en finances des collectivités locales,

Hôtel MARBOT

9, Rue René et Emile FAGE

19000 TULLE

[www.maires.correze.net](http://www.maires.correze.net)